

Le Port, le mardi 8 juillet 2025

Bureau Communautaire du 30 juin 2025

Le Territoire de l'Ouest renforce ses engagements pour un développement durable, solidaire et ambitieux

Réunis le lundi 30 juin 2025, les élus du Territoire de l'Ouest ont validé plusieurs projets et démarches structurants pour l'avenir du territoire. Gestion des risques naturels, renforcement de l'attractivité économique et touristique, valorisation du patrimoine, soutien à la création artistique, accompagnement des transitions écologiques : les décisions prises illustrent la diversité des leviers mobilisés pour construire un Ouest toujours plus résilient et solidaire.



CYCLONE GARANCE

Motion sur la gestion des ravines : le Territoire de l'Ouest interpelle l'État pour une action partagée face aux risques d'inondation

Face aux conséquences majeures du cyclone intense Garance sur le territoire, les élus du Territoire de l'Ouest ont adopté une motion réaffirmant l'urgence d'une gestion structurée, cohérente et partagée des ravines à La Réunion.

Inondations, crues soudaines, stagnations d'eau, embâcles, sédiments et déchets : les événements climatiques récents ont mis en lumière la vulnérabilité de nombreux secteurs :

- Ouvrages hydrauliques du Tour des Roches et Grande Fontaine (Saint-Paul)
- Ravine Bernica en lien avec le Système d'Endiguement de la route digue (Saint-Paul)
- Ravine Hermitage aval et Bras de l'Hermitage (Saint-Paul)
- Ravine La Plaine (Saint-Paul)
- Ravine Saint-Gilles
- Endiguements des ravines Grand et Petit Etang (Saint-Leu)
- Ravine des Lataniers (La Possession)

La motion adoptée par les élus communautaires du Territoire de l'Ouest :

- Demande solennellement à l'État d'assumer pleinement sa responsabilité en matière d'entretien des ravines relevant du domaine privé de l'État et du domaine public fluvial à La Réunion ;
- Exige l'élaboration et la mise en œuvre en urgence d'une stratégie de gestion du domaine public et privé de l'État, cohérente avec les enjeux de protection contre les inondations, dans une approche intégrée de bassin versant ;
- Appelle à la clarification des compétences et à l'établissement d'une gouvernance unifiée et transparente pour une action efficace sur le terrain ;
- Demande l'appui technique, l'accompagnement réglementaire et le soutien financier des services de l'État pour l'entretien des systèmes d'endiguement actuels et futurs ;
- Affirme que la sécurité des personnes et des biens ne peut souffrir d'inaction, d'hésitations administratives ou de renvois de responsabilités.

Tout en rappelant que le Territoire de l'Ouest exerce pleinement sa compétence GEMAPI (avec 45 M€ investis depuis 2018 et 40 M€ programmés d'ici 2028), les élus demandent à l'État d'assumer ses responsabilités en matière d'entretien des ravines appartenant au domaine privé de l'État ou au domaine public fluvial.

Cette prise de position s'inscrit dans la continuité des échanges engagés avec les services de l'État, notamment lors des visites ministérielles post-cyclone. Elle vise à garantir la sécurité des biens et des personnes, dans un contexte de dérèglement climatique aggravé.

AMÉNAGEMENT, ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Une nouvelle aire de loisirs à Saint-Gilles les Hauts

Les élus du Territoire de l'Ouest ont donné un avis favorable au projet de création d'une aire de loisirs à Saint-Gilles les Hauts, porté par la commune de Saint-Paul. Implantée à l'angle de la rue Aubry et de la rue des Écoles, dans un secteur urbain dense à proximité d'établissements scolaires, cette opération s'inscrit dans une dynamique de requalification urbaine et sociale.

L'ambition est de transformer un terrain communal délaissé en un espace public sécurisé, accessible à tous, propice aux liens sociaux et à l'amélioration du cadre de vie. Le projet, élaboré en concertation avec le Conseil des Habitants, prévoit notamment la réalisation d'aires de jeux, d'équipements de fitness en plein air, d'aménagements paysagers, ainsi que la création d'un trottoir aux normes PMR.

Le coût total des travaux est estimé à 527 998,80 € HT. Une subvention FEDER de 422 398,80 € est sollicitée dans le cadre des crédits ITI (Investissements Territoriaux Intégrés) du programme 2021-2027.

Aménagement durable : deux nouvelles candidatures portées par le Territoire de l'Ouest

Le Territoire de l'Ouest poursuit son engagement en faveur d'un aménagement durable et exemplaire du territoire en déposant deux nouvelles candidatures à des appels à projets nationaux.

La première concerne l'appel à projets « **Plan Paysage** » 2025, lancé par l'État, l'ADEME et l'Office Français de la Biodiversité. Lauréat d'un premier plan en 2019, le Territoire de l'Ouest souhaite aujourd'hui actualiser et renforcer sa démarche, en y intégrant un volet biodiversité.

Cette nouvelle feuille de route viendra nourrir la révision du SCoT, en intégrant notamment les trames verte, bleue, noire et brune dans les documents d'urbanisme. Une demande de subvention de 60 000 € est formulée pour soutenir cette démarche.

La seconde candidature s'inscrit dans la **phase de réalisation du programme national « Démonstrateurs de la Ville Durable »**. Après une phase d'incubation riche en expérimentations sur la ZAC Écocité Phaonce – autour de la ville jardin créole, du bioclimatisme et de la décarbonation –, le Territoire de l'Ouest souhaite désormais pérenniser et essaimer ces innovations.

L'enjeu est d'ancrer durablement ces pratiques dans les futures opérations d'aménagement, en positionnant la ZAC comme un modèle de référence à l'échelle nationale.

CULTURE

Patrimoine culturel : des projets locaux soutenus par le Territoire de l'Ouest

Dans le cadre de la politique intercommunale de valorisation des patrimoines culturels et en lien avec la préparation de la candidature au label national « Pays d'art et d'histoire », le Territoire de l'Ouest a lancé en 2025 une expérimentation inédite pour soutenir les initiatives patrimoniales du territoire. À l'issue d'un appel à projets mené en début d'année, six structures ont été retenues pour la qualité et l'ambition de leurs propositions, répondant aux critères d'intérêt intercommunal, de valorisation scientifique et de transmission culturelle.

Parmi les projets soutenus cette année figurent :

- « **Bertel, aventures à la découverte de La Réunion** » porté par l'association KOSA, à destination du jeune public ;
- « **Karang** », création marionnettique et visuelle de la Compagnie Théâtre des Alberts, labellisée « Année de la mer 2025 » et pourra être accueilli dans le cadre de la programmation culturelle du village d'accueil de la Course internationale de bateaux GLOBE 40 en novembre 2025 ;
- **Une restitution artistique à Mafate** autour du thème de l'amour par le Collectif Aberash ;
- **Une bande dessinée sur le Ti Train réunionnais**, proposée par l'association Mélanz a nou ;

- Un projet intergénérationnel autour des contes créoles, animé par la Cie Baba Sifon ;
- Une série de reportages multimédia sur les cases créoles portée par le média indépendant Parallèle Sud.

L'enveloppe globale engagée s'élève à plus de 60 000 € pour l'exercice 2025.

Chaque subvention fera l'objet d'une convention spécifique. Ces projets, ancrés dans le territoire et porteurs de sens, contribueront à nourrir la candidature du Territoire de l'Ouest au label « Pays d'art et d'histoire » tout en renforçant le lien des habitants avec leur patrimoine.

PORTS DE PLAISANCE OUEST

Rayonnement nautique : un équipage réunionnais soutenu pour le Tour Voile 2025

Le Territoire de l'Ouest confirme son engagement pour la promotion du nautisme et l'accompagnement des jeunes talents en renouvelant son soutien à la participation réunionnaise au Tour Voile 2025. Cette course prestigieuse, anciennement le Tour de France à la Voile, mettra à l'honneur un équipage 100 % réunionnais encadré par les skippers professionnels Aurélien Barthélémy et Jules Delpech.

Après une 4^{ème} place remarquable en 2024, le projet porté par la Ligue Réunionnaise de Voile, en lien avec les clubs de l'Ouest, bénéficie à nouveau d'une subvention de 10 000 € attribuée par les Ports de Plaisance Ouest.

Cette initiative contribue à renforcer la visibilité du territoire à l'échelle nationale, à soutenir la formation de jeunes navigateurs locaux et à valoriser la filière nautique réunionnaise.